

*République Démocratique du Congo*

---

**ENQUÊTE SUR LA MISE EN ŒUVRE MI-  
PARCOURS DU PLAN D'ACTION NATIONAL DE LA  
MISE EN ŒUVRE DE LA RÉSOLUTION 2250**

NOTE D'INFORMATION

## Août 2025 Contexte de l'enquête

L'enquête portant suivi de la mise en œuvre à mi-parcours du Plan d'Action National de la mise en œuvre de la Résolution 2250 en République Démocratique du Congo a été initiée pour le cas présent par l'Union des Jeunes Congolais pour le Changement (UJCC), sous l'encadrement du Secrétariat Technique National de la mise œuvre de la Résolution 2250 (STN 2250), dans le cadre du projet dénommé TUFAULU PAMOJA, entendre : « Réussissons-ensemble, avec l'appui financier de CAFOD, à travers les fonds reçus de l'Ambassade de Suède à Kinshasa, en vue d'effectuer un état des lieux et recueillir les renseignements utiles devant orienter le jugement sur les progrès possibles réalisés par l'action gouvernementale au moyen de cet outil dédié aux jeunes, à la paix et la sécurité, afin de prévenir l'extrémisme violent et de contribuer à la consolidation de la paix.

Cette enquête réalisée au moyen d'un échantillonnage représentatif tiré dans quelques provinces, notamment les zones cibles du projet TUFAULU PAMOJA, à savoir : Kinshasa, Sud-Kivu, Nord-Kivu, Ituri, Tshopo, Tanganyika, a bénéficié pour sa matérialisation, du concours des grandes structures et organisations de la jeunesse, membres de la société civile, bien installées dans ces contrées.

Pour rappel, la République Démocratique du Congo a la population la plus jeune avec le plus fort taux de croissance d'Afrique et du monde. Selon les statistiques officielles, la jeunesse congolaise représente entre 60 et 62 pourcent de la population congolaise estimée autour de 100 millions.

Deux particularités caractérisent cette jeunesse : une partie est facilement attirée à participer à des actions de violence et de conflit, en particulier dans les contextes où la manipulation, le chômage et la vulnérabilité socioéconomique sont importants. D'autre part les observations démontrent que de nombreux jeunes congolais sont des agents de paix.

Ce dividende démographique est indispensable pour faire avancer l'agenda Jeunes, Paix et Sécurité en interne et au niveau de la région de Grands Lacs, très affectée par des conflits armés multiformes dont les jeunes et les femmes sont des principales victimes. Les statistiques contenues des certains rapports des agences des Nations Unies comptabilisent en termes de millions

le nombre des morts enregistrés ces deux dernières décennies. Au cours de l'année 2025 particulièrement, la situation sécuritaire dévient de plus en plus dégradante, dès lors que plus de 120 groupes armés opèrent dans la partie orientale, et plusieurs jeunes sont utilisés dans ce sale besogne. De ces groupes armés, les plus récents sont le M23 et l'Alliance Fleuve Congo qui, grâce au soutien des Forces de Défense Rwandaise « RDF occupent à ces jours les chefs-lieux des provinces du Nord et du Sud Kivu, ainsi que quelques territoires et localités de ces deux provinces.

Respectueuse de ses engagements internationaux, la République Démocratique du Congo, par l'entremise du Ministère de la Jeunesse, a marqué des avancées très significatives en matière de l'Agenda Jeunesse, Paix et Sécurité. Après avoir mise en place en 2020 un Secrétariat Technique National (STN-2250) chargé de la mise en œuvre de la Résolution 2250 au niveau national, notre pays s'est doté d'un Plan d'Action National pour la mise en œuvre de la Résolution 2250 du Conseil de sécurité de l'ONU sur la jeunesse, la paix et la sécurité.

A ce titre, il devient donc le troisième pays du monde, après la Finlande et le Nigéria et le premier pays francophone à disposer d'un document de référence nationale pour l'implémentation de la Résolution 2250.

Validé officiellement par le Gouvernement de la République le 12 Août 2022 et adopté en Conseil des ministres le 18 décembre 2022, ce Plan d'Action national de la mise en œuvre de la Résolution 2250 sur Jeunesses, Paix et Sécurité retrace les processus de son élaboration, les actions à mener, le chronogramme, les attributions des différents acteurs à impliquer, le budget pour quatre ans (2022 à 2026) et s'articule sur les axes stratégiques suivants :

☐ **Participation**

Vise à l'amélioration sensible du taux des jeunes (Filles et Garçons) dans les instances de prise des décisions ;

☐ **Prévention**

S'active à soutenir les jeunes en créant une atmosphère propice afin de leur permettre de mettre en œuvre des activités de prévention de la violence et de consolidation de la paix ainsi que de la promotion d'une culture de la tolérance et du dialogue interculturel ;

☐ **Protection**

Il s'agit de la protection des droits fondamentaux des jeunes et les impliquer à la protection des droits civiles ;

☐ **Partenariat**

Insiste sur de partenariats d'autres organisations, structures pour contribuer à la culture de la paix. (Médias, institutions culturelles et artistiques) ;

#### **Désengagement et réintégration**

Il vise à désengager les jeunes de toute action violente en leur offrant des possibilités d'emploi, en éducation, en renforçant les capacités et en les formant, en mettant en œuvre des programmes d'engagement civique et en mettant tout en œuvre pour soutenir les idées et les aspirations des jeunes.

Après l'adoption de ce précieux document par le Conseil de Ministres traduisant sa consécration officielle comme un document de politique nationale du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, le défi a ainsi été lancé pour sa mise œuvre par le STN2250 organe spécialisé du Ministère de la jeunesse ayant reçu mandat de coordonner la mise en œuvre de la Résolution 2250 au niveau national.

## II. OBJECTIFS

II. 1 **Objectif Global** : Rendre publique l'évaluation la mise en œuvre du Plan d'Action National de la Résolution 2250 du Conseil de Sécurité des nations Unies, sur Jeunesse, Paix et Sécurité en RDC en vue d'une meilleure orientation dans sa mise en œuvre.

### II. 2 Objectifs Spécifiques :

Relever les avancées dans la mise en œuvre du Plan d'Action National de la Résolution 2250 du Conseil de Sécurité des nations Unies, sur Jeunesse, Paix et Sécurité ;

Identifier les faiblesses dans la mise en œuvre du Plan d'Action National de la Résolution 2250 du Conseil de Sécurité des nations Unies, sur Jeunesse, Paix et Sécurité ;

situations culturelles et artistiques) ;

#### **Désengagement et réintégration**

Il vise à désengager les jeunes de toute action violente en leur offrant des possibilités d'emploi, en éducation, en renforçant les capacités et en les formant, en mettant en œuvre des programmes d'engagement civique et en mettant tout en œuvre pour soutenir les idées et les aspirations des jeunes.

Après l'adoption de ce précieux document par le Conseil de Ministres traduisant sa consécration officielle comme un document de politique nationale du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, le défi a ainsi été lancé pour sa mise œuvre par le STN2250 organe spécialisé du Ministère de la jeunesse ayant reçu mandat de coordonner la mise en œuvre de la Résolution 2250 au niveau national.

## II. OBJECTIFS

II. 1 **Objectif Global** : Rendre publique l'évaluation la mise en œuvre du Plan d'Action National de la Résolution 2250 du Conseil de Sécurité des nations Unies, sur Jeunesse, Paix et Sécurité en RDC en vue d'une meilleure orientation dans sa mise en œuvre.

### II. 2 Objectifs Spécifiques :

Relever les avancées dans la mise en œuvre du Plan d'Action National de la Résolution 2250 du Conseil de Sécurité des nations Unies, sur Jeunesse, Paix et Sécurité ;

Identifier les faiblesses dans la mise en œuvre du Plan d'Action National de la Résolution 2250 du Conseil de Sécurité des nations Unies, sur Jeunesse, Paix et Sécurité ;

- Ressortir clairement les défis à relever dans la mise en œuvre du Plan d'Action National de la Résolution 2250 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, sur Jeunesse, Paix et Sécurité ;

- Constituer les perspectives devant améliorer la mise en œuvre du PAN 2250

### III. METHODOLOGIE

Cette enquête dédiée à l'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'Action National de la Résolution 2250 du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur Jeunesse, Paix et Sécurité a été réalisée pendant la période du 15 Avril au 30 Juin 2025, sous la Coordination d'un Consultant recruté par UJCC, à travers une approche participative et surtout inclusive dans laquelle toutes les parties prenantes ont pris part active dans le processus d'évaluation à mi-parcours.

Elle a connu les étapes ci-après :

#### **III.1 Les Travaux préparatoires**

Les travaux préparatoires ont consisté à définir clairement le cadre de travail. Il a été sera question de produire les outils de travail, notamment la note conceptuelle, l'outil de collecte des données, définir la ligne à suivre pour parvenir au résultat.

#### **III.2 La Collecte des données**

Le questionnaire élaboré et validé par l'équipe technique du suivi de la mise en œuvre du PAN 2250, a été partagé au niveau national que provincial pour collecter les informations utiles devant servir à alimenter la base des données sur la mise en œuvre de la Résolution 2250 du CSNU sur Jeunesse, Paix et Sécurité.

Les données qualitatives ont servi à relever le taux de participation des jeunes aux instances de prise de décision et dans la gestion, la résolution pacifique de différends, la reconstruction post-conflits ainsi que le partenariat existant.

Pour atteindre les objectifs ainsi définis, la recherche s'est appuyée sur une méthodologie combinant à la fois l'approche quantitative et l'approche qualitative.

Pour ce qui est des méthodes de collecte des données, l'enquête a recouru aux méthodes et techniques suivantes :

- La revue documentaire.

- Ressortir clairement les défis à relever dans la mise en œuvre du Plan d'Action National de la Résolution 2250 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, sur Jeunesse, Paix et Sécurité ;

- Constituer les perspectives devant améliorer la mise en œuvre du PAN 2250

### III. METHODOLOGIE

Cette enquête dédiée à l'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'Action National de la Résolution 2250 du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur Jeunesse, Paix et Sécurité a été réalisée pendant la période du 15 Avril au 30 Juin 2025, sous la Coordination d'un Consultant recruté par UJCC, à travers une approche participative et surtout inclusive dans laquelle toutes les parties prenantes ont pris part active dans le processus d'évaluation à mi-parcours.

Elle a connu les étapes ci-après :

#### **III.1 Les Travaux préparatoires**

Les travaux préparatoires ont consisté à définir clairement le cadre de travail. Il a été sera question de produire les outils de travail, notamment la note conceptuelle, l'outil de collecte des données, définir la ligne à suivre pour parvenir au résultat.

#### **III.2 La Collecte des données**

Le questionnaire élaboré et validé par l'équipe technique du suivi de la mise en œuvre du PAN 2250, a été partagé au niveau national que provincial pour collecter les informations utiles devant servir à alimenter la base des données sur la mise en œuvre de la Résolution 2250 du CSNU sur Jeunesse, Paix et Sécurité.

A ce titre, nous avons exploité les documents existants, notamment les termes de référence de l'enquête, les instruments juridiques internationaux et nationaux, les publications utiles traitant des questions de la participation des jeunes à la prévention et gestion pacifique des conflits et consolidation de la paix.

- En plus de la revue documentaire, une collecte des données sur terrain a été réalisée.

Nous avons organisé pour ce faire des entretiens semi-directifs auprès des responsables de certaines institutions et organisations impliquées dans la problématique de jeunesse, paix et sécurité.

- Des enquêtes quantitatives et qualitatives ont été également réalisées auprès des jeunes.

La collecte des données se fait de la manière suivante :

- Un questionnaire a été mis à la disposition des acteurs clés de la mise en œuvre en particulier et des jeunes en général pour une meilleure collecte des données.

Les partenaires d'appui et des organisations de la société civile ont été aussi concernés à ce processus ;

- Des entretiens orientés à l'endroit des mécanismes de coordination et de mise en œuvre existants ;

### **III.3. Sites de l'enquête**

Tel qu'indiqué ci-dessus, l'enquête s'est déroulée dans les 6 provinces concernées par le projet TUFALU PAMOJA dont des ateliers d'évaluations ont été organisés par des acteurs provinciaux.

A ce titre, nous avons exploité les documents existants, notamment les termes de référence de l'enquête, les instruments juridiques internationaux et nationaux, les publications utiles traitant des questions de la participation des jeunes à la prévention et gestion pacifique des conflits et consolidation de la paix.

- En plus de la revue documentaire, une collecte des données sur terrain a été réalisée.

Nous avons organisé pour ce faire des entretiens semi-directifs auprès des responsables de certaines institutions et organisations impliquées dans la problématique de jeunesse, paix et sécurité.

- Des enquêtes quantitatives et qualitatives ont été également réalisées auprès des jeunes.

La collecte des données se fait de la manière suivante :

- Un questionnaire a été mis à la disposition des acteurs clés de la mise en œuvre en particulier et des jeunes en général pour une meilleure collecte des données.

Les partenaires d'appui et des organisations de la société civile ont été aussi concernés à ce processus ;

- Des entretiens orientés à l'endroit des mécanismes de coordination et de mise en œuvre existants ;

### III. 4. Échantillonnage

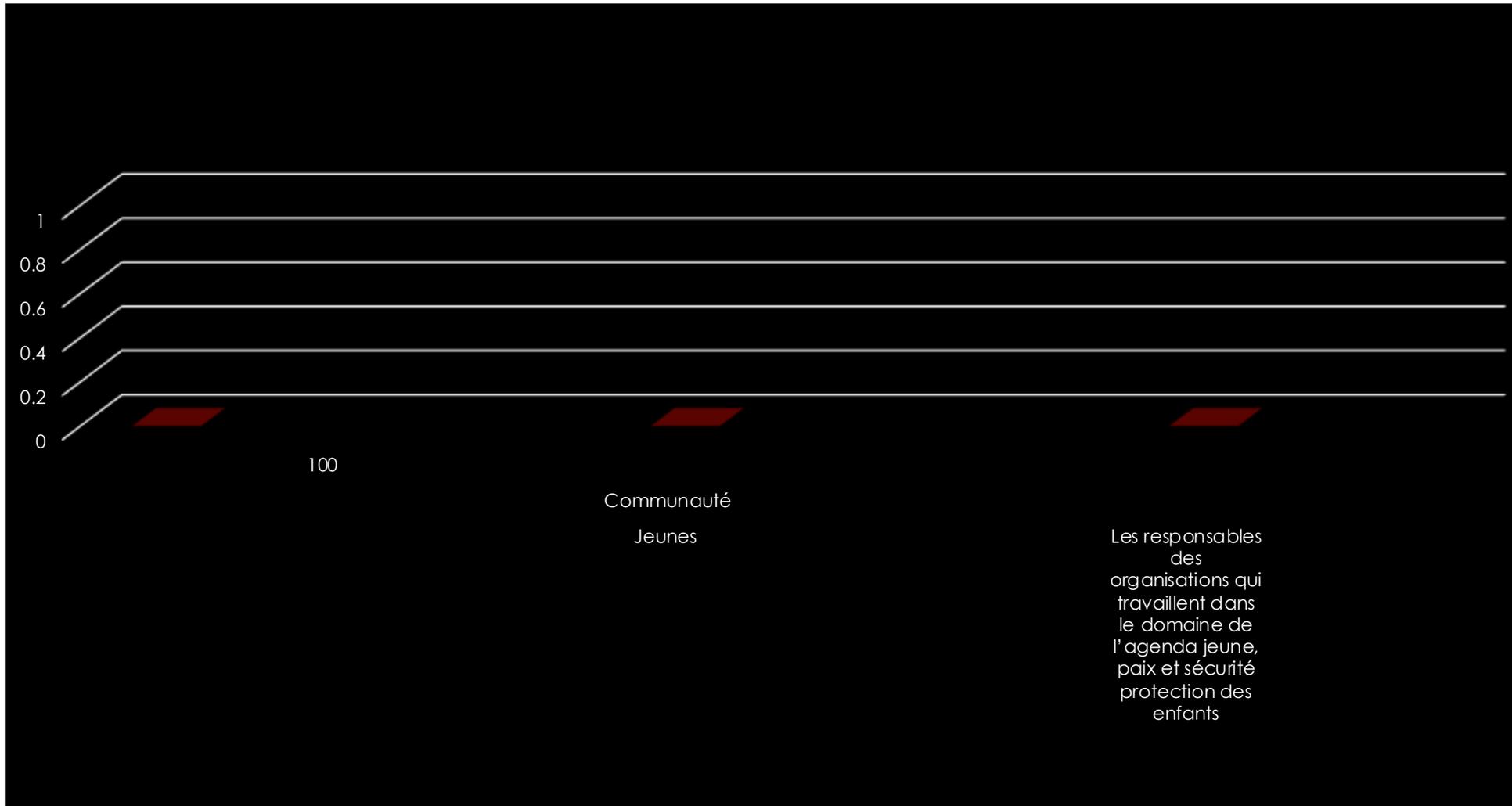
Au total, 300 personnes ont été consultées, réparties comme suit :

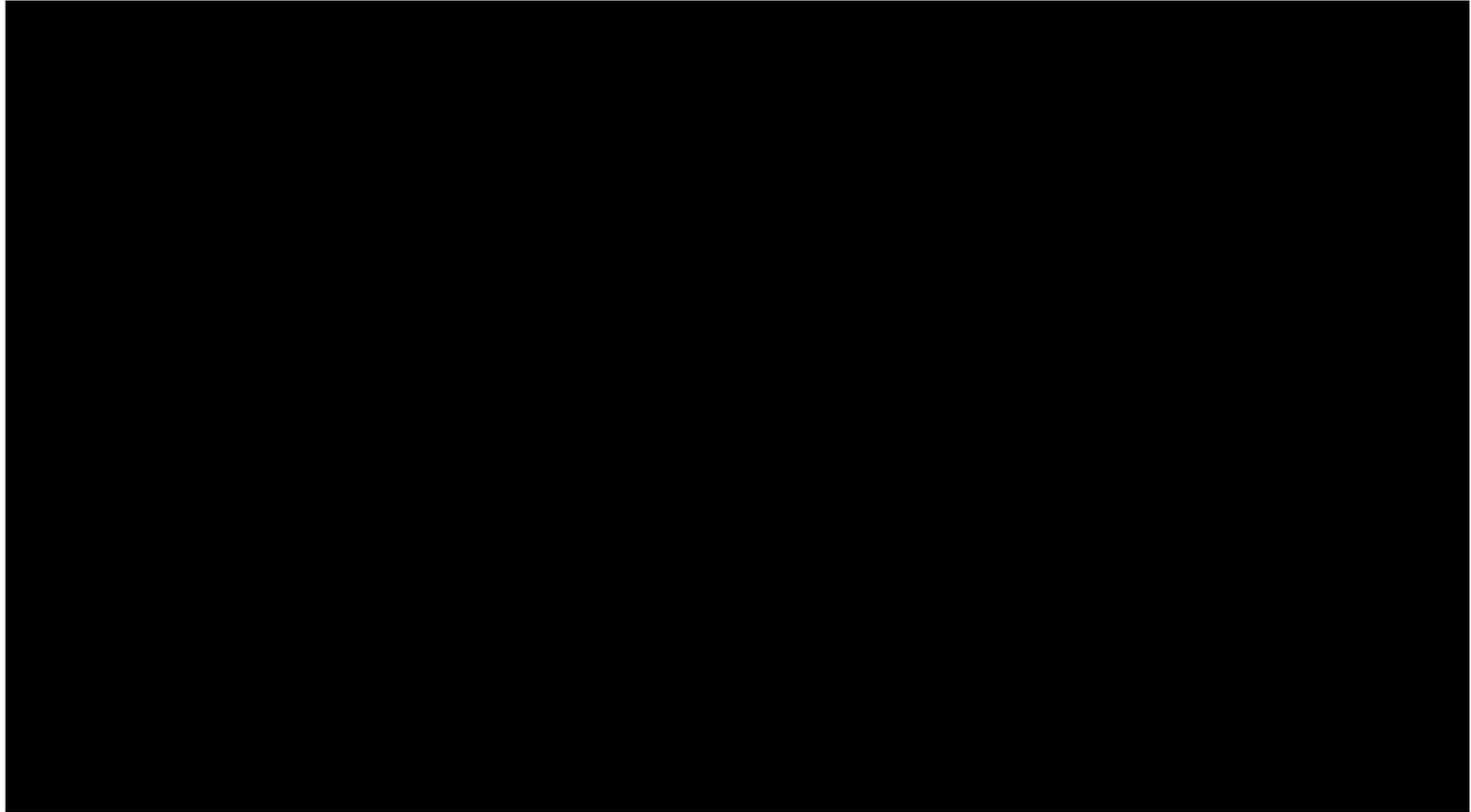
Tableau N° 1 : **Niveau de collecte, population-cible, types d'enquête et instruments de collecte**

N°	Unités d'analyse	Personnes clés interrogées	Échantillonnage
1	Communauté	Les responsables des organisations qui travaillent dans le domaine de l'agenda jeune, paix et sécurité protection des enfants	100
		Les jeunes (Filles et Garçons)	100
2	Structures/Institutions	Responsables des institutions nationales, provinciales et locales	70
3	Structures Internationales (Partenaires)	Responsables des structures internationales qui appuient la mise en œuvre de la Résolution 2250	30

### Graphique 1.1

Pourcentage d'unités d'analyse : Communauté, Structures/Institutions et Structures Internationales





### **III.5. Compilation, traitement et analyse**

Après la saisie des données collectées, le traitement et l'analyse des données se sont faits sur bas des logiciels Excel et SPSS plus pour l'analyse des données.

### **III.6. Rédaction du rapport**

Sur base de l'évolution des résultats d'analyse, un rapport d'évaluation a été rédigé et une interprétation des données s'en est suivie pour ressortir clairement les avancées, les faiblesses, défis et perspectives.

Cette interprétation a conduit à fomuler des recommandations qui devront orienter la mise en œuvre du Plan d'Action de la Résolution 2250.

### **III.7. Élaboration de la note d'information et diffusion des données sur la mise en œuvre du PAN2250.**

Cette note d'information dont nous diffusons résulte de l'exploitation des informations pertinentes recueillies du rapport élaboré à la suite de l'enquête menée sur l'évaluation à mi-parcours sur la mise en œuvre du Plan d'Action National de mise en œuvre de la Résolution 2250, dans les zones cibles de l'implémentation du projet TUFAULU PAMOJA, dans sa phase II.

### **III.5. Compilation, traitement et analyse**

Après la saisie des données collectées, le traitement et l'analyse des données se sont faits sur bas des logiciels Excel et SPSS plus pour l'analyse des données.

### **III.6. Rédaction du rapport**

Sur base de l'évolution des résultats d'analyse, un rapport d'évaluation a été rédigé et une interprétation des données s'en est suivie pour ressortir clairement les avancées, les faiblesses, défis et perspectives.

Cette interprétation a conduit à fomuler des recommandations qui devront orienter la mise en œuvre du Plan d'Action de la Résolution 2250.

### **III.7. Élaboration de la note d'information et diffusion des données sur la mise en œuvre du PAN2250.**

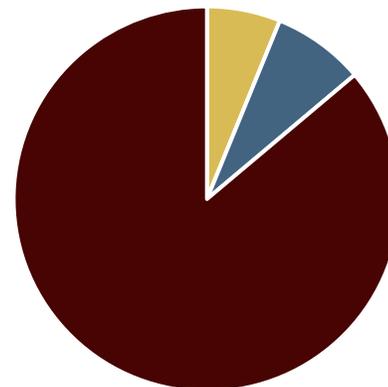
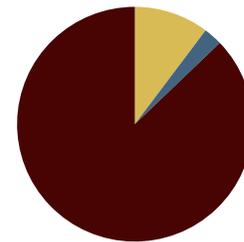
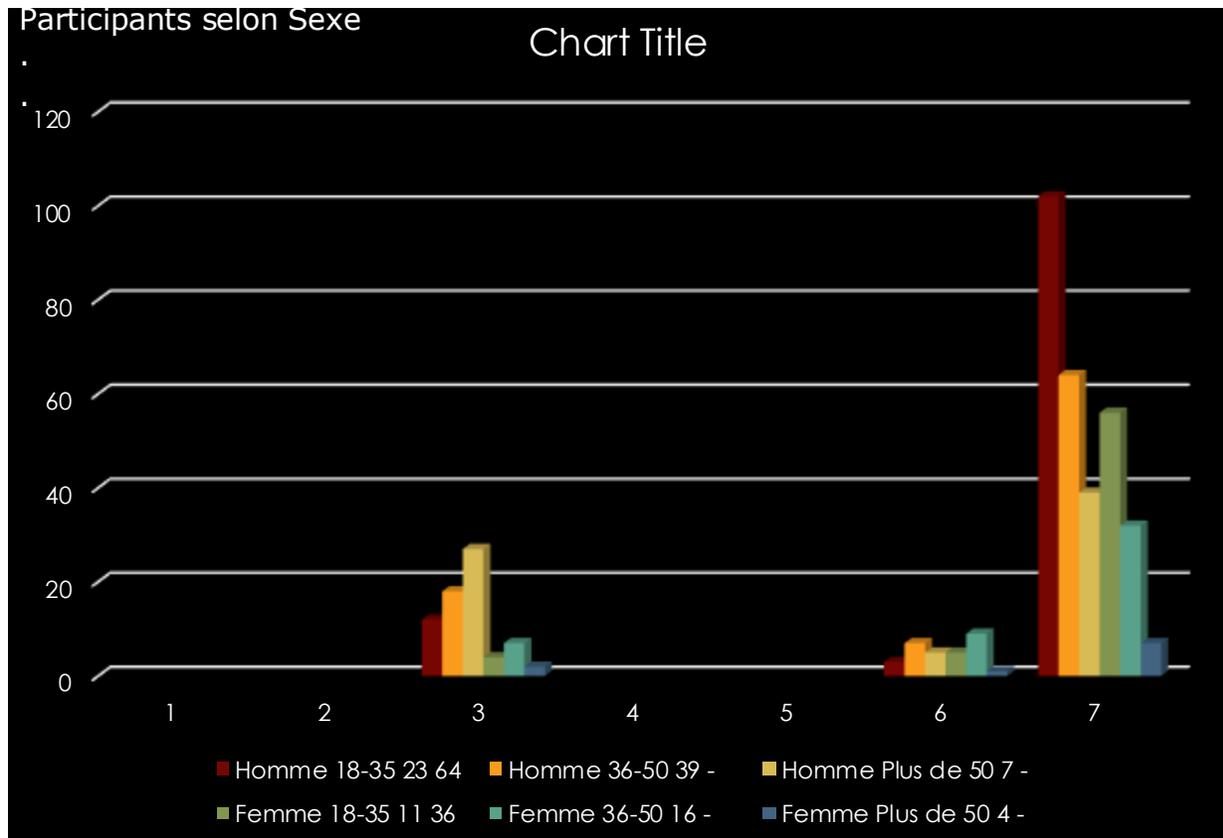
Cette note d'information dont nous diffusons résulte de l'exploitation des informations pertinentes recueillies du rapport élaboré à la suite de l'enquête menée sur l'évaluation à mi-parcours sur la mise en œuvre du Plan d'Action National de mise en œuvre de la Résolution 2250, dans les zones cibles de l'implémentation du projet TUFAULU PAMOJA, dans sa phase II.

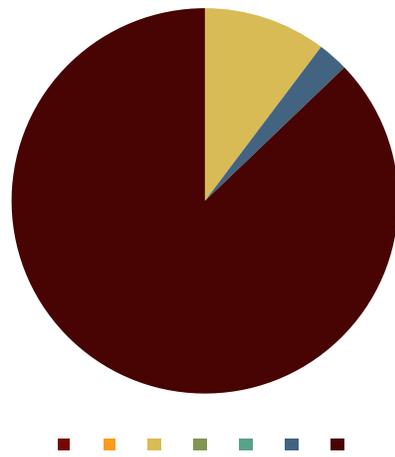
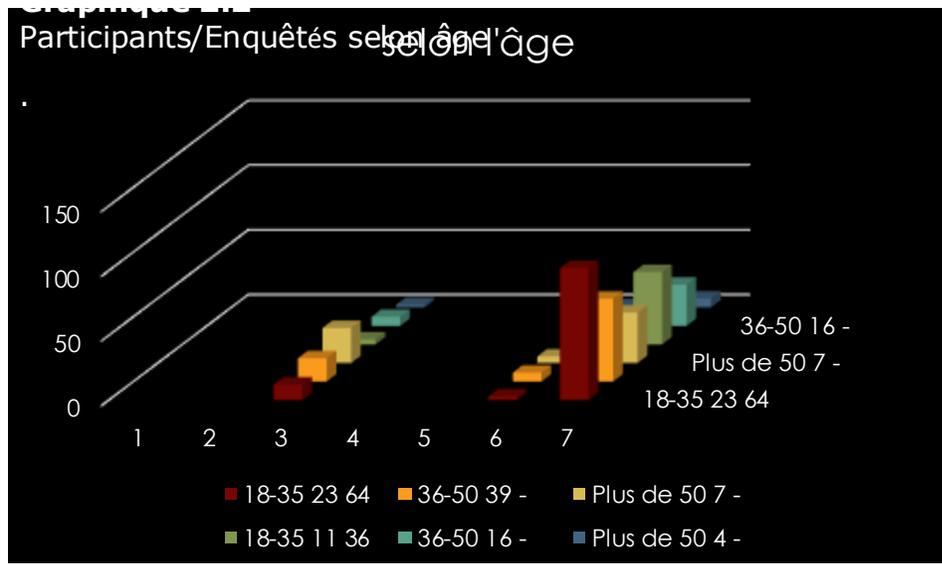
#### IV. RESULTATS DE L'ENQUETE

##### IV.1 Données socio-démographiques des répondants

Tableau N° 2 : *Données désagrégées*

N°	Unités d'analyse	Personne clés interrogées	Échantillonnage	Homme			Femme		
				18-35	36-50	Plus de 50	18-35	36-50	Plus de 50
1	Communauté	Les responsables des organisations qui travaillent dans le domaine de l'agenda jeune, paix et sécurité protection des enfants	100	23	39	7	11	16	4
		Les jeunes	100	64	-	-	36	-	-
2	Structures/Institutions	Responsables des institutions nationales, provinciales et locales	70	12	18	27	4	7	2
3	Structures Internationales (Partenaires)	Responsables des structures internationales qui appuient la mise en œuvre de la Résolution 2250	30	3	7	5	5	9	1
<b>TOTAL</b>			300	102	64	39	56	32	7

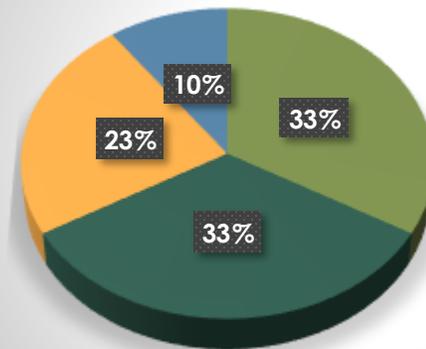




## Provenance



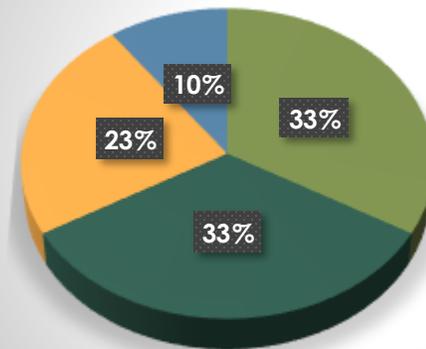
## Provenance

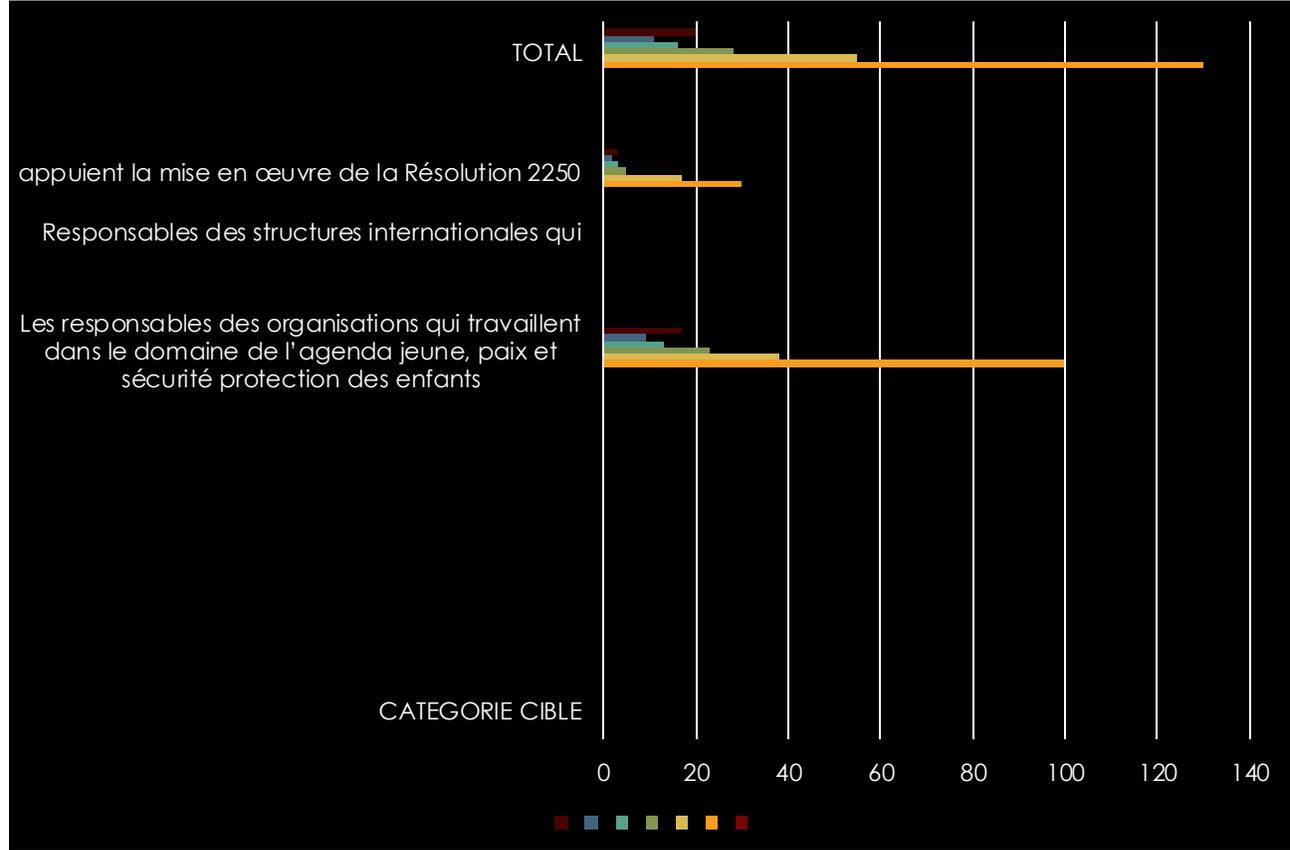


## Provenance



## Provenance





**•DE LA RESOLUTION 2250**

**A.1 Connaissance de la Résolution 2250**

**Tableau 3 : Niveau de connaissance**

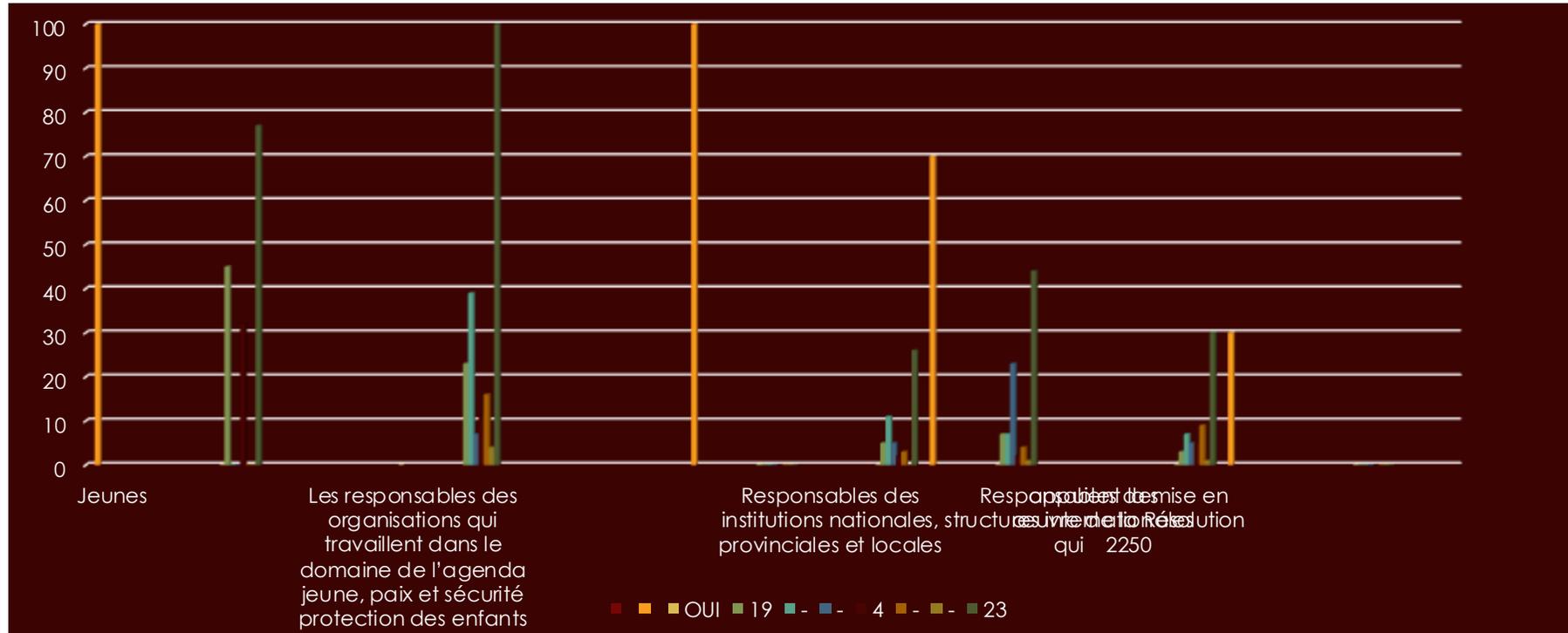
Catégorie cible	Sphère de provenance	Échantillonnage	Réponse	Homme			Femme			TOTAL
				18-35	36-50	Plus de 50	18-35	36-50	Plus de 50	
Jeunes	Communauté	100	OUI	19	-	-	4	-	-	23
			NON	45	0	0	32	0	0	77
Les responsables des organisations qui travaillent dans le domaine de l'agenda jeune, paix et sécurité protection des enfants	Communauté	100	OUI	23	39	7	11	16	4	100
			NON	0	0	0	0	0	0	0
Responsables des institutions nationales, provinciales et locales	Structures/Institutions	70	OUI	5	11	5	2	3	0	26
			NON	7	7	23	2	4	1	44
Responsables des structures internationales qui appuient la mise en œuvre de la Résolution 2250	Structures Internationales	30	OUI	3	7	5	5	9	1	30

De ce tableau, il nous revient que le niveau de connaissance de la Résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies, portant l'agenda jeunesse, Paix et Sécurité, en République Démocratique du Congo, reste globalement faible et inégal, malgré certains efforts entrepris depuis son adoption, et validation du PAN pour sa mise en œuvre. Seules les responsables des Organisations qui travaillent dans ce domaine et les responsables des structures Internationales qui appuient la mise en œuvre de cette résolution, en ont un niveau élevé de la connaissance.

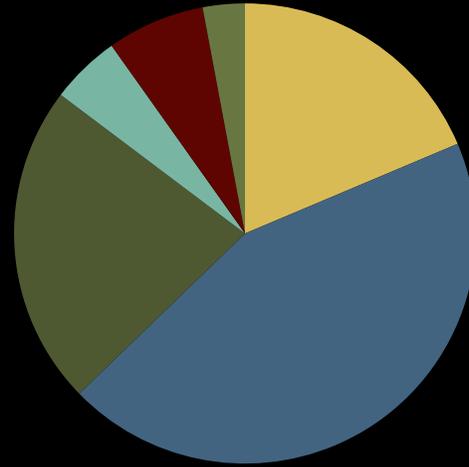
### Graphique 3.1

Pourcentage du niveau de connaissance de la Résolution 2250, selon les catégories cibles : Jeunes et les responsables des organisations qui travaillent dans le domaine de l'agenda jeune, paix et sécurité protection des enfants, les Responsables des institutions nationales, provinciales et locales au sein des Structures/Institutions, puis les Responsables des structures internationales qui appuient la mise en œuvre de la Résolution 2250

- 
- 



## Niveau de connaissance



OUI

Jeunes Communauté 100



Jeunes Communauté 100 NON



Les responsables des organisations qui travaillent dans le domaine de l'agenda jeune, paix et sécurité protection des enfants Communauté 100 OUI



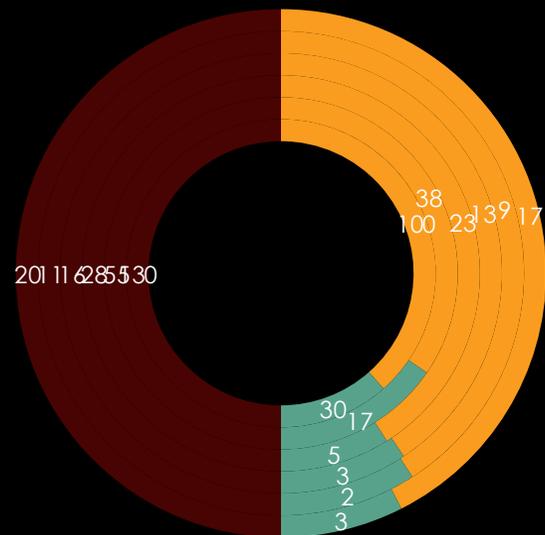
## A.2 Axes d'intervention

### Tableau 4 : Axes abordés

*Ce tableau nous renseigne que les acteurs intervenant dans la mise en œuvre de la Résolution 2250 en RDC, concentrent la grande partie de leurs activités sur les axes Participation, Prévention, puis Désengagement et Réinsertion. La protection et Partenariat viennent en second lieu.*

CATEGORIE CIBLE	SPHERE DE PROVENANCE	ECHANTILLONNAGE	AXES ABORDES				
			PARTICIPATION	PREVENTION	PROTECTION	PARTENARIAT	DESENGAGEMENT ET REINSERTION
Les responsables des organisations qui travaillent dans le domaine de l'agenda jeune, paix et sécurité protection des enfants	Communauté	100	38	23	13	9	17
Responsables des structures internationales qui appuient la mise en œuvre de la Résolution 2250	Structures Internationales	30	17	5	3	2	3
<b>TOTAL</b>		130	55	28	16	11	20





- Les responsables des organisations qui travaillent dans le domaine de l'agenda jeune, paix et sécurité protection des enfants
- Responsables des structures internationales qui appuient la mise en œuvre de la Résolution 2250
-

**Tableau 5 : Thèmes abordés selon les axes stratégiques par les partenaires**

N°	AXES	THEMES	LOCALISATION
1	PARTICIPATION	Renforcement du leadership des jeunes, inclusions des jeunes dans les instances de prise de décisions, ainsi que la promotion de la participation féminine	Ambassade de Suède, PNUD, Search For Common Ground, UNFPA, Réseaux de Jeunes (UJCC, YALI, Collectif 2250)
2	PREVENTION	Prévention de l'extrémisme violent, Renforcement de la cohésion sociale, Éducation civique et citoyenne	Ambassade de Suède, Search For Common Ground, UNICEF, PRU, et ONG locales (UJCC, ...)
3	PROTECTION	Droits humains et protection des jeunes, Protection en contexte de conflit, Santé mentale et soutien psychosocial pour les jeunes victimes de guerre.	UNFPA, MONUSCO, et ONG locales (UJCC, ...)
4	PARTENARIAT	Renforcement des coalitions de jeunes, Concertation avec les institutions publiques, Dialogue multi-acteurs à travers des tables rondes avec des bailleurs, autorités et jeunes leaders.	Secrétariat Technique National 2250, l'Ambassade de Suède/FBA, Union Européenne, MONUSCO.
	DESENGAGEMENT REINSERTION	ET Accompagnement des jeunes ex-combattants, Formation professionnelle, Soutien psychologique et communautaire	PDDRC-S, Banque mondiale (via les projets de réintégration, ONG spécialisées (REDCORD, CARITAS)